

Championnats Jeunes LGEF

Dispositions transitoires saison 2022-2023

Origine : Comité Directeur LGEF

Exposé des motifs : Demande des Districts du territoire Ouest de différer l'application de la nouvelle composition des groupes R3 du secteur Champagne Ardenne à partir de la saison 2023/2024, en maintenant toutefois une seule accession à l'issue de la 2^{ème} phase de la saison en cours.

Date d'effet : Immédiat

Article 1 - ORGANISATION

Ancien texte	Nouveau texte proposé
<p>La Ligue du Grand Est de Football (L.G.E.F.) organise les championnats jeunes de ligue dont la gestion est confiée à la Commission Régionale des Compétitions selon les règlements généraux de la FFF et les règlements particuliers de la Ligue.</p> <p>296 équipes participent à ces championnats selon la hiérarchie et l'organisation géographique suivante :</p> <p>Grand Est U15 Orange : 14 équipes Régional 1 - Régional U14, U16 et U18 : 72 équipes. Régional 2 - Régional U15, U17 et U19 : 108 équipes Régional 3 – Secteur U14, U16 et U18 : 72 équipes Alsace-Lorraine sur la saison complète et 30 équipes de Champagne-Ardenne en seconde phase</p>	<p>La Ligue du Grand Est de Football (L.G.E.F.) organise les championnats jeunes de ligue dont la gestion est confiée à la Commission Régionale des Compétitions selon les règlements généraux de la FFF et les règlements particuliers de la Ligue.</p> <p>296 <i>(dispositions transitoires 2022/2023 : 326)</i> équipes participent à ces championnats selon la hiérarchie et l'organisation géographique suivante :</p> <p>Grand Est U15 Orange : 14 équipes Régional 1 - Régional U14, U16 et U18 : 72 équipes. Régional 2 - Régional U15, U17 et U19 : 108 équipes Régional 3 – Secteur U14, U16 et U18 : 72 équipes Alsace-Lorraine sur la saison complète et 30 <i>(dispositions transitoires 2022/2023 : 60)</i> équipes de Champagne-Ardenne en seconde phase</p> <p><i>(Dispositions transitoires 2022/2023 : 2 groupes de 10 équipes Champagne-Ardenne à partir de la 2^{ème} phase de la saison en cours pour les championnats R3 Secteur U14, U16 et U18).</i></p>

Article 3.1 - ACCESSIONS – RETROGRADATIONS – MAINTIENS

Ancien texte	Nouveau texte proposé
<p>3.1. Accessions : (...)</p> <p>R3 U14 Les deux premiers de chaque groupe R3 U14 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U15. Le premier de chaque groupe R3 U14 Champagne Ardenne accède en R2 U15.</p> <p>R3 U16 Les deux premiers de chaque groupe R3 U16 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U17. Le premier de chaque groupe R3 U16 Champagne Ardenne accède en R2 U17.</p> <p>R3 U18 Les deux premiers de chaque groupe R3 U18 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U19. Le premier de chaque groupe R3 U18 Champagne Ardenne accède en R2 U19.</p>	<p>3.1. Accessions : (...)</p> <p>R3 U14 Les deux premiers de chaque groupe R3 U14 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U15. Le premier de chaque groupe R3 U14 Champagne Ardenne accède en R2 U15. <i>(Dispositions transitoires 2022/2023 : le premier de chaque groupe R3 U14 Champagne Ardenne disputera une rencontre de barrage d'accession telle que suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La rencontre se déroule sur terrain neutre et à la date définis par l'organisateur de la compétition ;</i>- <i>Si le premier du groupe ne peut accéder au niveau supérieur pour quelle que raison que ce soit, alors c'est le suivant au classement du groupe qui disputera la rencontre de barrage et ainsi de suite ;</i>- <i>Le vainqueur de la rencontre de barrage accèdera en R2 U15 ;</i>- <i>En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, le vainqueur est déterminé par une séance de tirs au but).</i> <p>R3 U16 Les deux premiers de chaque groupe R3 U16 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U17. Le premier de chaque groupe R3 U16 Champagne Ardenne accède en R2 U17. <i>(Dispositions transitoires 2022/2023 : le premier de chaque groupe R3 U16 Champagne Ardenne disputera une rencontre de barrage d'accession telle que suit :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- <i>La rencontre se déroule sur terrain neutre et à la date définis par l'organisateur de la compétition ;</i>- <i>Si le premier du groupe ne peut accéder au niveau supérieur pour quelle que raison que ce soit, alors c'est le suivant au classement du groupe qui disputera la rencontre de barrage et ainsi de suite ;</i>- <i>Le vainqueur de la rencontre de barrage accèdera en R2 U17 ;</i>- <i>En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, le vainqueur est déterminé par une séance de tirs au but).</i>

R3 U18

Les deux premiers de chaque groupe R3 U18 Alsace et Lorraine accèdent en R2 U19.

~~Le premier de chaque groupe R3 U18 Champagne Ardenne accède en R2 U19.~~

(Dispositions transitoires 2022/2023 : le premier de chaque groupe R3 U18 Champagne Ardenne disputera une rencontre de barrage d'accession telle que suit :

- *La rencontre se déroule sur terrain neutre et à la date définis par l'organisateur de la compétition ;*
- *Si le premier du groupe ne peut accéder au niveau supérieur pour quelle que raison que ce soit, alors c'est le suivant au classement du groupe qui disputera la rencontre de barrage et ainsi de suite ;*
- *Le vainqueur de la rencontre de barrage accèdera en R2 U19 ;*
- *En cas d'égalité à l'issue du temps réglementaire, le vainqueur est déterminé par une séance de tirs au but).*